



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 30/01/2024

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 24 janvier 2024 et le 30 janvier 2024 :

AVIS DÉLIBÉRÉS

- Création du parc éolien de Bransat par la société Abowind sur la commune de Bransat (03)

Implantation au sein du bocage bourbonnais, dans l'Allier, de quatre aérogénérateurs d'une puissance totale de 22,4 MW pour une énergie produite par an de 45 973 MWh, d'une hauteur en bout de pale de deux-cents mètres et d'une garde au sol de cinquante mètres, avec deux postes de livraison et les raccordements électriques correspondants.

- Turbinage de l'eau du trou de l'Aygue, par la SPL de l'Aygue, sur la commune de Saint-Agnan en Vercors (26)

Création d'une micro-centrale hydroélectrique avec prélèvement en milieu souterrain dans la grotte du trou de l'Aygue qui alimente le ruisseau de Combe Male, entre 1 258 et 1 020 m d'altitude au sud du plateau du Vercors, dans le département de la Drôme (26). L'autorisation est sollicitée en complément d'une autorisation de prélèvement pour l'eau potable et la production annuelle est estimée à 0,747 GWh.

Service presse IGEDD / MRAe

Mathilde Lambert – Tél : 01 40 81 90 08
Mél : mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr
Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11
Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr
Contacts presse du ministère de la Transition écologique
Tél : 01 40 81 18 07
Mél : presse@ecologie.gouv.fr

- Installation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Le Barron » et « Les Andins », par Soleu 01, sur la commune de Montilly (03)

Implantation dans l'Allier, par Soleu 01, d'un parc photovoltaïque sur une surface clôturée de 19,6 ha, pour 5,7 ha de surface projetée et une puissance installée de 13,3 MWc. La production annuelle est estimée à environ 16,5 GWh.

- Centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Étang Guichard », par Boralex Montilly, sur la commune de Montilly (03)

Implantation dans l'Allier, par Boralex Montilly, d'un parc photovoltaïque sur une surface clôturée de 10,93 ha, pour 4,7 ha de surface projetée et une puissance installée de 11 MWc. La production annuelle est estimée à environ 12,77 GWh. Le site servirait de pâturage à un élevage ovin.

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez [ici](#).

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>

Service presse IGEDD / MRAe

Mathilde Lambert – Tél : 01 40 81 90 08
Mél : mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr
Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11
Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr
Contacts presse du ministère de la Transition écologique
Tél : 01 40 81 18 07
Mél : presse@ecologie.gouv.fr